



Catalogue Formation continue ILO

2017-2018



Table des matières

I.	L'offre de formation	2
a.	Titre professionnel DESIGNER WEB.....	2
b.	Modules de formation.....	3
II.	Les dispositifs de financement	7
a.	Si vous êtes salarié	7
b.	Si vous êtes demandeur d'emploi	9
c.	Si vous êtes indépendant ou chef d'entreprise.....	9



I. L'offre de formation

Deux types de formation peuvent être suivis à l'ILOI : un titre professionnel et des formations plus ponctuelles allant de 21 à 35 heures.

a. Titre professionnel DESIGNER WEB

➤ Le Métier

Le designer web conçoit et réalise des outils de communication numériques adaptés à différents supports de publication, en tenant compte des standards, du référencement, de l'accessibilité et de l'ergonomie.

A partir d'un cahier des charges, d'instructions reçues d'un responsable de projet ou directement d'un client, il (elle) analyse la demande, conçoit l'interface, élabore une ambiance graphique, crée ou adapte une charte graphique et des médias.

Il (elle) réalise des visuels ou des maquettes et élabore des animations.

Pour la réalisation des outils de communication numériques tels que sites web, applications web pour mobiles, il (elle) intègre les médias en utilisant des logiciels professionnels, des frameworks, des langages de description ou de programmation. Il (elle) met en œuvre et personnalise des systèmes de gestion de contenus (CMS).

➤ Le Programme

La formation s'articule autour de 3 blocs de compétences.

Chaque bloc validé débouche sur un Certificat de Compétence Professionnelle (CCP).

A l'issue de la formation et l'obtention des 3 CCP, le candidat accède au Titre Professionnel en passant une épreuve de validation finale.

CCP 1. ÉLABORER LE DESIGN GRAPHIQUE D'UN OUTIL DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE :

Concevoir un site ou une application web.

Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels.

Réaliser des maquettes et des interfaces.

Élaborer une animation pour différents supports de diffusion.

CCP 2. RÉALISER UN OUTIL DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE :

Intégrer des pages web en tenant compte des standards, du référencement, de l'accessibilité et de l'ergonomie.

Adapter des systèmes de gestion de contenus à partir d'un cahier des charges.

Publier des pages web.

CCP 3. CONTRIBUER À LA GESTION ET AU SUIVI D'UN PROJET DE COMMUNICATION NUMÉRIQUE :

Assurer une veille technique et concurrentielle.

Contribuer à l'élaboration d'un cahier des charges pour différents types de sites.

Optimiser en continu un site ou une application web.

Réaliser des outils de communication ou de promotion.

➤ Pré requis

Baccalauréat ou équivalent, capacités créatives, pratique ou intérêt certain pour les nouveaux supports numériques.

La pré-sélection sur dossier et entretien individuel

➤ Durée totale :

400 heures en centre

➤ Le diplôme

Titre Professionnel Designer Web, de niveau III correspondant au BTS/DUT (bac+2), inscrit au Répertoire National de Certifications Professionnelles (RNCP).

b. Modules de formation

Rubrique n°1 : Web et nouveaux médias

Impossible aujourd'hui de penser le Web sans les nouveaux supports qui envahissent notre quotidien comme les smartphones et tablettes tactiles. Nos formations dans le domaine du Web intègrent ces nouveaux supports et tiennent compte de l'omniprésence du réseau social comme outil de communication.

Créer un site de commerce en ligne (35heures)

Objectifs du module

Créer un site de web de commerce, gérer la vente en ligne et gérer sa communauté de clients, utiliser les outils de webmarketing.

Public

Créateurs, entrepreneurs, commerçants, consultants, responsables communication et/ou marketing

Prérequis

Utilisateurs ayant une connaissance de base du Web

Programme :

- Aspects juridiques du commerce électronique : protection du consommateur (Loi Chatel) /conditions générales de vente et la déclaration CNIL
- Tour d'horizon de sites qui vendent et fidélisent
- Déterminer son projet de boutique en ligne
- Quelle solution technique : logiciel open source, CMS, développement spécifique, location d'une boutique en ligne
- Les différents moyens de paiement, avantages et inconvénients
- Créer sa boutique : possibilités et fonctionnalités de base du logiciel, installation et configuration technique, intégration des produits, constituer une base client
- Animer et promouvoir sa e-boutique : les différentes techniques d'e-marketing pour acquérir du trafic et fidéliser ses clients, le référencement naturel, optimisation d'un site internet marchand, le référencement payant : les liens commerciaux, les campagnes d'emailing, les réseaux sociaux (fidéliser avec le social shopping, les outils de tracking & reporting)

Méthode d'acquisition

Exercices pratiques et mises en situation Évaluation, analyse critique et préconisations

Points forts

Un exemple de boutique en ligne est créé pendant la formation avec une solution open source.

Maitriser CSS 3 (14 heures)

Objectifs du module

Exploiter les nouveautés de CSS3 : les méthodes de positionnement, de sélection, de décoration, de transitions et d'animations

Public

Cette formation de deux journées s'adresse aux développeurs web et webdesigners désirant maîtriser les nouveautés de CSS 3

Prérequis

Connaître les bases du HTML et CSS, avoir quelques notions de JavaScript.

Programme :

- Présentation du CSS au CSS 3 : syntaxes et spécificités du CSS, syntaxe et médias (Media Queries), valeurs & unités, compatibilités navigateurs
- Propriétés de texte et de contenu : word-wrap, text-overflow, overflow-x, overflow-y
- Propriétés décoratives CSS 3 : @font-face, transparence avec RGBA et HSLa, border-radius, box-shadow, background-size, arrière-plans multiples, dégradés linéaires et radiaux (gradient)
- Positionnement en CSS 3 : box-sizing, multicolonnes, modèle de boîte flexible (flexbox model), template layout, grid layout, régions et zones
- La sélection d'éléments en CSS 3 : sélecteur d'adjacence général, sélecteur d'attribut, pseudo-classes générales

Maitriser HTML 5 (14h)

Objectifs du module

Exploiter les principales nouveautés de HTML 5, dans le respect des standards de conception.

Public

Cette formation de deux journées s'adresse aux développeurs web et webdesigners désirant maîtriser la nouvelle norme du langage HTML pour le Web.

Prérequis

Connaître les bases du HTML, avoir quelques notions de JavaScript.

Programme :

- **Présentation** : genèse et évolution, limite de l'HTML, syntaxe du langage, contraintes
- **Structure du document type** : sections (<header>, <footer>, <nav>, <aside>...), les nouvelles balises <time>, <mark>, <figure>, <figcaption>, <menu>, <command>, <details>, <summary>, les attributs globaux
- **Formulaires améliorés** : nouveaux types pour la balise <input> (url, email, number, range, week, date, datetime, ...), nouveaux attributs (placeholder, autofocus, min, max, step, required, ...), nouveaux éléments <output>, <progress>, <meter>, <datalist>...
- **Données multimédia et stockage** : balises <audio> et <video>, API de contrôle en JavaScript, stockage local et stockage de session, principes généraux de manipulation, utilisation de JSON
- **Canvas** : dessin en 2D, tracé de formes et chemins, couleurs, remplissages, dégradés, images et motifs, animations et jeux, document SVG
- **Géolocalisation** : principe général de l'API, se positionner (latitude, longitude), suivre une position, utiliser une carte Google Maps
- Points forts
- Recherche d'efficacité en 2 journées, la clé de l'opérationnalité
- Méthode d'acquisition

Rubrique n°2 : Infographie

L'ILOI vous propose une large offre de formations sur les logiciels d'infographie qui couvre tous les domaines du print au web en passant par l'animation 3D. Elle est organisée autour de compétences pratiques : créer des flyers, une newsletter, un logo, une page web, retoucher les photos, mettre en page un journal d'entreprise.

Illustrator (21 heures)

Objectifs du module

Découvrir la logique d'utilisation d'Illustrator

Acquérir une méthodologie de travail pour la création d'animation, de spot télé...

Public

Public ayant une première approche du logiciel

Prérequis

Connaître l'environnement Windows

Programme :

- Découverte de l'interface d'Illustrator
- Modes colorimétriques
- Les outils de dessin et les outils de sélection
- La gestion des calques
- Outil de texte, outil de transformation, outil de dégradé, outil filet dégradé, outil de peinture dynamique
- Dégradé de forme
- Importation d'image
- Dessiner à partir d'une image comme modèle
- Enregistrement et formats de fichier

Exercices pratiques

- Création de supports pour un événementiel type affiche, programme, flyer, pochette de cd...

Photoshop (21 heures)

Objectifs du module

Manipuler les fonctionnalités de base et avancées de Photoshop. Élaborer une composition puis concevoir une interface graphique d'une page web

Public

Public ayant une première approche du logiciel

Prérequis

Connaître l'environnement Windows

Programme :

- Les calques, les masques et les styles
- Les détourages (à la plume, par des modes de fusion, par les masques, par la couleur...)
- Le texte avec Photoshop (style de caractère et de paragraphe, incrustation de texte dans une image)
- La texture (texture par défaut, le grain photo, l'effet toile, adaptation...)
- Manipulation des images (déformation de la marionnette, point de fuite de l'image, filtre déformation de l'objectif, point de fuite, fluidité)
- Choix des méthodes de réglages (lire un histogramme, réglage destructif et non destructif, réglage ciblé, points noirs et blancs, balance des couleurs...)

Exercices pratiques

- Création d'un logo original, Création d'icônes pour une page web
- Création d'une maquette print (flyer ou affiche), Création d'une interface graphique web

Institut de l'Image de l'Océan Indien - rue du 8 mars, Parc de l'Oasis FAC Pierre Ayma - B.P. 232 – 97826 Le Port CEDEX
Ile de La Réunion - Tél: 00 262 (0)262 43 08 81 - Fax: 00 262 (0)262 43 14 04 - info@iloi.fr

After Effects (21heures)

Objectifs du module

Découvrir la logique d'utilisation d'After Effects Acquérir une méthodologie de travail pour la création d'animations, de spot TV...

Public

Public ayant une première approche du logiciel

Prérequis

Débutants sur le logiciel

Programme :

- L'environnement de travail d'After Effects
- Importation de médias depuis Photoshop, Illustrator et métrages
- La composition
- Appliquer les effets
- Travailler avec le texte
- Suivi et stabilisation
- Les calques 3D
- L'export et le rendu

Exercices pratiques

- Exercices de niveaux
- Création d'une animation de type météo

Méthode d'acquisition

Exercices et travaux remis au salarié

Évaluations continues et préconisations

InDesign (21heures)

Objectifs du module

Acquérir une méthodologie de travail pour la mise en page des documents print et écran Répondre à une demande de communication d'une entreprise, association ou collectivité Concevoir une interface graphique d'une page web

Public

Technicien PAO, service marketing/communication

Prérequis

Connaître l'environnement Windows

Programme :

- Préparation de médias avec Photoshop ou Illustrator
- Gestion des projets (blocs image et texte, angle des blocs, objets ancrés)
- Les couleurs (nuancier, RVB, CMJN, Pantone)
- Gestion d'images (importation, images vectorielles et pixélisées, détourage, liens, fichiers liés)
- La gestion des pages (les pages type, les numérotations, les tables des matières, les références croisées)
- Le texte (choix de la typographie, tabulations, numérotations, tables des matières, références croisées)
- Le paragraphe (césure, veuves et orphelins, lettrine, listes à puces et numérotées, filet, style imbriqué, style GREP, style de paragraphe)
- La préparation pour les sorties
- Exportation en pdf, format impression et écran

Exercices pratiques

- Exercices de niveaux
- Création d'un flyer
- Création d'un document long (catalogue)

NB : Tous nos programmes sont adaptés pour tenir compte des besoins précis des apprenants à travers un questionnaire d'évaluation à l'entrée en formation.

Institut de l'Image de l'Océan Indien - rue du 8 mars, Parc de l'Oasis FAC Pierre Ayma - B.P. 232 – 97826 Le Port CEDEX
Ile de La Réunion - Tél: 00 262 (0)262 43 08 81 - Fax: 00 262 (0)262 43 14 04 - info@iloi.fr

II. Les dispositifs de financement

a. Si vous êtes salarié

Tout salarié en CDI ou en CDD peut suivre un stage financé par son employeur via le plan de formation.

Le plan de formation regroupe l'ensemble des actions de formation, de bilan de compétences et de VAE (validation des acquis de l'expérience) mises en œuvre par l'entreprise. Et même si les entreprises favorisent les actions de courte durée, les formations longues et qualifiantes peuvent en faire partie.

Qui est concerné ?

Tous les salariés peuvent en principe bénéficier du plan de formation sans condition d'ancienneté et quelle que soit la nature de leur contrat de travail. Mais attention ! C'est l'employeur seul qui décide de former (ou non) ses salariés et qui choisit ceux qui en bénéficieront.

Comment en bénéficier ?

Vous pouvez aborder le sujet avec votre hiérarchie lors de votre entretien annuel d'évaluation ou au cours de l'entretien professionnel.

Si les choses sont moins formalisées, vous pouvez vous adresser au service comptabilité, au responsable du personnel ou directement au chef d'entreprise. Si votre entreprise n'a pas élaboré de plan de formation, elle peut tout de même vous autoriser à suivre un stage et prendre les coûts en charge.

Les dispositifs

Le CPF

Qu'est-ce que le CPF ?

Le CPF est un droit universel d'évolution professionnelle attaché à la personne tout au long de la vie active jusqu'à la retraite. Le CPF permet de capitaliser des heures de formation à raison de 24 heures par an jusqu'à 120 heures, puis de 12 heures, jusqu'à la limite de 150 heures au total. Pour un temps partiel, les heures sont calculées en proportion du temps de travail effectué.

Que peut bénéficier du CPF ?

- Les salariés du privé (quelque soit leur contrat)
- Les personnes sans emploi (**inscrites ou non inscrites à pôle emploi**)

Comment bénéficier du CPF ?

C'est le salarié qui prend l'initiative d'utiliser son compte personnel de formation afin de mettre en œuvre son projet de formation.

Ces formations vont permettre d'accéder à un diplôme, un titre professionnel, une certification, un certificat de qualification professionnelle (CQP), des habilitations, etc.

Le CIF

Qui est concerné par le CIF ?

Tous les salariés du secteur privé, qu'ils soient en contrat à durée indéterminée, en contrat à durée déterminée ou en intérim, à temps plein ou à temps partiel peuvent en bénéficier. Plus précisément :

- **Si vous êtes en CDI**, vous devez avoir exercé une activité salariée durant vingt-quatre mois, consécutifs ou non, dont douze dans l'entreprise qui vous emploie au moment de votre demande.
- **Si vous êtes en CDD**, vous devez avoir travaillé pendant vingt-quatre mois, consécutifs ou non, au cours des cinq dernières années, dont au moins quatre mois au cours des douze derniers mois.
- **Si vous êtes intérimaire**, vous devez avoir travaillé 1.600 heures dans le travail temporaire au cours des 18 derniers mois, dont 600 heures dans l'entreprise de travail temporaire (ETT) qui signe l'autorisation d'absence, et déposer la demande d'autorisation d'absence en cours de mission ou dans un délai maximum de 3 mois après le dernier jour de mission.

Que finance le CIF ?

Si votre demande est acceptée, l'organisme financeur prendra en charge entre 80 % et 90 % de votre salaire (et jusqu'à 100 % si celui-ci est inférieur à deux fois le SMIC). Il peut aussi vous rembourser les frais de formation, de transport et d'hébergement, dans leur intégralité ou en partie, selon des règles qu'il a déterminées.

De son côté, votre employeur peut décider de financer (ou non) la rémunération et les frais restants.

Comment faire une demande de CIF ?

La demande d'un congé individuel de formation doit se préparer consciencieusement : vous devez tout d'abord définir précisément vos objectifs (de carrière ou autres) ainsi que vos motivations.

- **Première étape : la demande d'autorisation d'absence à son employeur**

Sauf si votre formation se déroule hors temps de travail, vous devez transmettre une demande écrite d'autorisation d'absence à votre employeur (au moins soixante jours avant le début d'un stage de six mois, au moins cent vingt jours avant le début d'un stage plus long).

- **Deuxième étape : la demande de financement à l'Opacif ou au Fongecif**

Vous devez adresser un dossier de demande de financement auprès de l'Opacif (organisme paritaire collecteur agréé au titre du CIF) dont dépend votre entreprise.

Vous devrez joindre au dossier l'autorisation d'absence de l'employeur et une lettre de motivation.

b. Si vous êtes demandeur d'emploi

Plusieurs acteurs financent les formations des demandeurs d'emploi souvent dans le cadre de partenariats et de cofinancements : Pôle emploi, les Régions, l'État et les Opcas. Cette prise en charge couvre les frais pédagogiques ainsi que la rémunération des stagiaires, selon des modalités bien précises. Les financements diffèrent selon que vous soyez bénéficiaire ou non de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) du régime d'assurance chômage.

Plusieurs cas de figure sont possibles :

- Vous pouvez suivre une formation dans le cadre d'un stage ou d'un contrat de travail de type particulier (contrat d'apprentissage, de professionnalisation, CUI/contrat unique d'insertion). L'une ou l'autre formule détermine votre statut durant la formation, votre indemnisation et votre protection sociale. En cas de licenciement économique, des mesures d'accompagnement personnalisé vous seront proposées sous certaines conditions : en particulier le CTP/contrat de transition professionnelle ou la CRP/convention de reclassement professionnalisé.
- Vous pouvez également mobiliser votre compte CPF, c'est-à-dire, l'enveloppe financière correspondant au reliquat d'heures acquises au titre du CPF (Compte personnel de formation) chez votre dernier employeur.
- Si vous étiez en CDD (contrat à durée déterminée), vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier d'un **CIF-CDD** (le congé individuel de formation des titulaires de CDD).

De plus en plus, la formation des demandeurs d'emploi fait intervenir des acteurs multiples : **Pôle emploi, la Région, l'État, le FSE/Fonds social européen, le Département, les Opcas, le FPSPP, l'Agefiph, etc.** dans le cadre de financements croisés. Vous devez être inscrit à Pôle emploi car toutes vos démarches de formation s'effectuent dans une collaboration étroite avec votre conseiller Pôle emploi, dans le cadre de votre PPAE.

c. Si vous êtes indépendant ou chef d'entreprise

Votre obligation légale annuelle de cotisation, fixée à 0,15 % du plafond annuel de la Sécurité Sociale, est collectée par l'URSSAF, puis les fonds sont gérés par l'AGEFICE (Association de Gestion du Financement de la formation des Chefs d'Entreprise). Cet organisme permet une prise en charge partielle du coût de votre formation.

Les fonds gérés par l'AGEFICE servent prioritairement à financer les formations :

- des chefs d'entreprise non-salariés, inscrits au Registre du Commerce et dont le code NAF correspond à une activité commerciale, industrielle ou de services
- du conjoint collaborateur si celui-ci est non salarié de l'entreprise ni d'une autre

Les artisans, professions libérales, médicales et les chefs d'entreprise qui ont une double immatriculation RC/RM dépendent soit du FIF-PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professions Libérales) soit du FAF des métiers (Fonds d'Assurance Formation).

Quels justificatifs fournir pour obtenir un financement ?

Demandez un dossier "Initiative de stage" au point d'accueil AGEFICE de votre CCI, au moins un mois avant le début de votre formation. Une fois complété, votre CCI le transmettra à l'AGEFICE pour la demande de prise en charge de vos frais de formation.